

# Les Infos de Base

mercredi 24 août 2005  
volume 8, numéro 34  
ISSN 1492-0670



**GAUDET**  
ÉDITEUR LTÉE

Ce bulletin est dédié à l'approfondissement de vos connaissances de la bibliothèque juridique *ACCÈS LÉGAL*<sup>md</sup>. Bonne lecture et surtout bon travail !

*Jules Édouard Gaudet, avocat  
directeur général*

## Dans ce numéro

### 1 État de la publication

Liste des modifications  
apportées à l'*Infobase  
Lois du Québec*

Liste des modifications  
apportées à l'*Infobase  
Règlements du Québec*

### État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, fascicule n° 34 du 24 août 2005.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 24 août 2005 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, fascicule n° 34 du 24 août 2005, et à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, fascicule n° 33 du 20 août 2005.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 8 septembre 2005 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 30 du 27 juillet 2005, et de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, du fascicule n° 40 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 29 du 23 juillet 2005.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2005.

L'*Infobase Lois du Canada*, la *Statutes of Canada Infobase*, l'*Infobase*

*Règlements du Canada*, la *Regulations of Canada Infobase*, l'*Infobase Lois annuelles du Canada*, la *Annual Statutes of Canada Infobase*, sont à jour au 31 août 2004.

### Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

*Loi concernant les unités de négociation dans le secteur des affaires sociales*, L.R.Q., c. **U-0.1**.

*Entrée en vigueur des aa.* 12-51.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, ces lois ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

### Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*

*Plan de gestion de la pêche 2005-2006*, [R.R.Q., c. **C-61.1**, D. 717-2005 du 03-08-05, (2005) 137 *G.O.* 2, 4782], nouveau.

*Décret sur l'industrie du camionnage de la région de Québec*, R.R.Q., 1981, c. **D-2**, r. 7, aa. 1.01, 4.01, 4.07, 6.01, 7.07, 7.08, 8.06, 9.02, 9.04, 9.08, 10.11, 11.02, 11.03, 11.04, 11.05, 13.01, 15.01, 17.01, 19.02, 19.04, 21.01, 21.02, 21.03, 21.04.

*Décret modifiant le Décret sur l'industrie du camionnage de la région de Québec*, D. 736-2005 du 09-08-05, (2005) 137 *G.O.* 2, 4616, aa. 1-24.

*Décret sur les coiffeurs de la région de l'Outaouais*, R.R.Q., 1981, c. D-2, r. 15, aa. 0.02, 2.02, 3.01, 4.04, 4.07, 5.10, 8.07, 8.11, 8.12, 12.02, 12.04, 12.05.

*Décret modifiant le Décret sur les coiffeurs de la région de l'Outaouais*, D. 736-2005 du 09-08-05, (2005) 137 *G.O.* 2, 4616, aa. 1-11.

*Décret sur l'enlèvement de déchets solides de la région de Montréal*, R.R.Q., 1981, c. D-2, r. 29, aa. 1.01, 3.01, 5.01, 8.02, 8.05, 9.03, 9.04, 10.01, 10.04, 10.05, 10.09, 10.10.

Gaudet Éditeur Ltée  
5278, rue Nantel  
Saint-Hubert (Québec) J3Y 9A7  
514/893-2526 (téléphone)  
1-800/481-8702 (no sans frais)  
514/893-0244 (télécopieur)  
[info@gaudet.qc.ca](mailto:info@gaudet.qc.ca)  
<http://www.gaudet.qc.ca/>

*Décret modifiant le Décret sur l'enlèvement des déchets solides de la région de Montréal*, D. 736-2005 du 09-08-05, (2005) 137 G.O. 2, 4616, aa. 1-12.

*Décret sur l'installation d'équipement pétrolier*, R.R.Q., 1981, c. D-2, r. 33, aa. 5.02, 8.02, 10.04.

*Décret modifiant le Décret sur l'installation d'équipement pétrolier*, D. 736-2005 du 09-08-05, (2005) 137 G.O. 2, 4616, aa. 1-3.

*Décret sur l'industrie des matériaux de construction*, R.R.Q., 1981, c. D-2, r. 34, aa. 0.01, 16.11, 20.02, 20.04.1, 23.01, 23.02, 23.04.

*Décret modifiant le Décret sur l'industrie des matériaux de construction*, D. 736-2005 du 09-08-05, (2005) 137 G.O. 2, 4616, aa. 1-7.

*Décret sur l'industrie de la menuiserie métallique de la région de Montréal*, R.R.Q., 1981, c. D-2, r. 35, aa. 1.01, 6.01, 10.01, 10.01.1, 11.01.

*Décret modifiant le Décret sur l'industrie de la menuiserie métallique de la région de Montréal*, D. 736-2005 du 09-08-05, (2005) 137 G.O. 2, 4616, aa. 1-5.

*Décret sur le personnel d'entretien d'édifices publics de la région de Montréal*, R.R.Q., 1981, c. D-2, r. 39, aa. 1.01, 3.06, 4.01, 7.01, 7.02, 7.04, 7.05, 7.06, 7.07.1-7.07.3, 7.08, 8.11, 9.01, 9.03, 9.04, 9.05, 9.06, 10.01.

*Décret modifiant le Décret sur le personnel d'entretien d'édifices publics de la région de Montréal*, D. 736-2005 du 09-08-05, (2005) 137 G.O. 2, 4616, aa. 1-17.

*Décret sur le personnel d'entretien d'édifices publics de la région de Québec*, R.R.Q., 1981, c. D-2, r. 40, aa. 1.01, 3.03, 3.04, 4.04, 5.09, 6.02, 6.05, 6.06, 6.07, 6.10-6.14, 7.09, 9.01, 9.02, 9.03, 9.04, 9.07, 9.08, 9.09, 9.11, 11.01.

*Décret modifiant le Décret sur le personnel d'entretien d'édifices publics de la région de Québec*, D. 736-2005 du 09-08-05, (2005) 137 G.O. 2, 4616, aa. 1-20.

*Règlement sur la signature de certains actes, documents ou écrits du ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs*, [R.R.Q., c. **M-25.2**, r. 1], aa. 34.5, 34.7, 34.18, 34.19.

*Règlement modifiant le Règlement sur la signature de certains actes, documents et écrits du ministère des Ressources naturelles, de la*

*Faune et des Parcs*, D. 731-2005 du 09-08-05, (2005) 137 G.O. 2, 4609, aa. 1-3.

*Décret concernant la signature de certains actes, documents ou écrits du ministère du Travail*, [R.R.Q., c. **M-32.2**, r. 2], annexe.

*Décret concernant des modifications aux Modalités de signature de certains actes, documents ou écrits du ministère du Travail*, D. 737-2005 du 09-08-05, (2005) 137 G.O. 2, 4627.

*Règlement sur le montant et la perception des contributions des producteurs de bois de la Mauricie*, R.R.Q., 1981, c. **M-35**, r. 40, a. 2.

*Règlement modifiant le Règlement sur le montant et la perception des contributions des producteurs de bois de la Mauricie*, Décision 8397 du 10-08-05, (2005) 137 G.O. 2, 4767, a. 1.

*Règlement imposant aux producteurs de bois de la Mauricie une contribution pour le fonds d'information, de recherche et de développement de la forêt privée mauricienne*, [R.R.Q., c. **M-35**, r. 39.1], a. 2.

*Règlement modifiant le Règlement imposant aux producteurs de bois de la Mauricie une contribution pour le fonds d'information, de recherche et de développement de la forêt privée mauricienne*, Décision 8398 du 10-08-05, (2005) 137 G.O. 2, 4768, a. 1.

*Règlement sur la mise en marché des veaux de grain*, [R.R.Q., c. **M-35.1**, r. 12.1.1.2], aa. 10, 14, 18, 51.2, 51.3, 51.4, 51.5.

*Règlement modifiant le Règlement sur la mise en marché des veaux de grain*, Erratum, (2005) 137 G.O. 2, 4767, aa. 1-5.

*Règlement 31-101 sur le régime d'inscription canadien*, [R.R.Q., c. **V-1.1**, A.M. 2005-13 du 02-08-05, (2005) 137 G.O. 2, 4719], nouveau.

*Règlement 33-105 sur les conflits d'intérêts chez les placeurs*, [R.R.Q., c. V-1.1, A.M. 2005-14 du 02-08-05, (2005) 137 G.O. 2, 4726], nouveau.

*Règlement 51-101 sur l'information concernant les activités pétrolières et gazières*, [R.R.Q., c. V-1.1, A.M. 2005-15 du 02-08-05, (2005) 137 G.O. 2, 4733], nouveau.

*Règlement 52-108 sur la surveillance des vérificateurs*, [R.R.Q., c. V-1.1, A.M. 2005-16 du 02-08-05, (2005) 137 G.O. 2, 4754], nouveau.

*Règlement sur les valeurs mobilières*, [R.R.Q., c. V-1.1, r. 1], aa. 33.1, 33.2, 230.1, 230.2, 230.4, 236.2, 237.1, 237.3, 272-293.

*Règlement modifiant le Règlement sur les valeurs mobilières*, A.M. 2005-17 du 02-08-05, (2005) 137 G.O. 2, 4696, aa. 1-6.

*Règlement d'application de la Loi concernant le financement de certains régimes de retraite*, [R.R.Q., **2005, c. 25**, D. 735-2005 du 09-08-05, (2005) 137 G.O. 2, 4610], nouveau.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ces règlements ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.